

**Avis d'Appel d'Offres
National Ouvert en procédure
d'urgence N°03A0NO/MAIRE
CM0/CIPM/SIGAMP/2025 du
17/02/2025 Pour les travaux
de construction d'un logement
d'astreinte dans certaines
Ecoles Primaires Publiques
(EP DOUZOUNGOU et EP MOUNA) de
la Commune de MAYO OULO,
Département du MAYO-LOUTI,
Région du nord.**

1.0bjet

Dans le cadre de l'exécution **du budget d'investissement public**, le Maire de la Commune de MAYO OULO, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un logement d'astreinte dans les établissements publics (EP DOUZOUNGOU, EP MOUNA) de la commune de Mayo-oulo.

2.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : 20 000 000 par lot

3.Allotissement

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois** maximum pour chaque lot.

N° lot	Désignation du projet	Lieu d'exécution
Lot N°1	Construction d'un logement d'astreinte à l'EP de DOUZOUNGOU	EP DOUZOUNGOU
Lot N°2 :	Construction d'un logement d'astreinte à l'EP de MOUNA	EP MOUNA

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics (BIP) de la République du Cameroun de l'exercice 2025 sur la ligne d'imputation budgétaire

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de MAYO OULO, Structure interne de gestion administrative des marchés publics (SIGAMP) Téléphone : 676 00 85 44 ; dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Structure interne de gestion administrative des marchés publics (SIGAMP) à la Mairie de MAYO OULO, Téléphone : 676 00 85 44 ; dès publication du présent avis par voie de presse écrite (*JDM, Cameroon-tribune*) et par voie d'affichage dans les locaux de

ladite Mairie, contre versement d'une somme non remboursable de **40 000 (quarante mille) francs CFA**, payable **à la Recette municipale de la Commune de MAYO OULO**

8.Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de MAYO OULO, Structure interne de gestion administrative des marchés publics, au plus tard le **17/03/2025** à **10Heures** et devra porter la mention:

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N°03/AONO/MAIRE MAYO-OULO/CIPM/SIGAMP/2025 du 17/02/2025 pour les travaux de construction d'un logement d'astreinte dans certains établissements publics (EP DOUZOUNGOU, EP MOUNA) de la Commune de Mayo-Oulo, Département du Mayo-Louti, Région du Nord.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9.Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois** maximum pour chaque lot.

10.Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce12 du DAO, **d'un montant de 400 000 F CFA par lot** Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres . L'absence de la caution entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais, n'ayant aucun rapport avec la

consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable

11.Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

12.Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de la Commission interne de passation des Marchés sise à la commune de mayo-Oulo. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **17 /03/2025** à **11 heures** précises, heure locale, par la Commission Interne de passation des Marchés placée auprès de la Commune de MAYO OULO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13.Critères d'évaluation

Les critères d'évaluations sont de deux types : Les critères éliminatoires et les critères essentiels. Un critère ne peut être à la fois éliminatoire et essentiel.

1. Critères éliminatoires

- L'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- La non-production au-delà de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Le non obtention de la note technique minimale requise soit 14 oui sur 19; donc 70%
- L'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie d'exécution des travaux et planning
- Présentation générale des offres

14.Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour

l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant des rabais proposés.

Un candidat peut soumissionner un ou plusieurs lots, mais ne peut être attributaire de plus d'un lot

15.Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16.Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès de la structure interne de gestion administrative des Marchés publics de la Commune de MAYO OULO.

MAYO-OULO Le 17-02-2025

Le MAIRE
BOUBAKARI DJIDDA